

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 28 septembre 2026

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - LEC FESTIVAL 2026 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Anne-Sophie CATRIX, Simon CHARLES, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSEY, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGÉON, Michel PAILLEY, Sandrine PFLIER, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAU, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAAULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Thibault HEBRARD, Baptiste PEYRAUD pouvoir à Yann JEZEQUEL, Olivier POIRAUD pouvoir à Lucy MOREAU, Florence VILLES pouvoir à François GUYON, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Richard PAILLOUX par Simon CHARLES.

Titulaires absents excusés :

Yannick ALLIROL, Annick BAMBERGER, Yasmine PELLETIER-GUILBARD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Catherine ROUSSILLON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - LEC FESTIVAL 2026 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et plus particulièrement les compétences en matière de « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'élaboration d'une politique culturelle à l'échelle de la Communauté d'Agglomération ;

Vu la délibération C- 66-06-2023 du Conseil d'Agglomération en date du 29 juin 2023 approuvant le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique ;

Vu les crédits inscrits au Budget Principal ;

Considérant que ce partenariat s'inscrit pleinement dans le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique adopté par le Conseil d'Agglomération le 29 juin 2023 ;

Considérant qu'il importe de préciser les modalités d'organisation et les engagements des deux parties ;

Créé en 1988 à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Monnet, le salon de la littérature européenne de Cognac, à présent LEC Festival, œuvre pour la promotion des littératures européennes et se veut un lieu de rencontres et de dialogues entre les auteurs, autrices, illustrateurs, illustratrices, les artistes et le public.

Le LEC Festival est également l'occasion de mettre à l'honneur de grandes plumes européennes, débutantes ou confirmées. Ainsi, depuis 2004, le Prix des lecteurs récompense un auteur ou une autrice européenne pour un ouvrage, écrit ou traduit en français, correspondant à la thématique de l'édition en cours. Organisé en partenariat avec les médiathèques départementales de la Charente, de la Vienne, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, le prix rassemble plus de 140 bibliothèques et 1 600 lecteurs ou lectrices.

Le réseau des médiathèques de Niort est, tous les ans, partenaire de ce festival et adhère à l'association Littératures Européennes Cognac. Cette année, la médiathèque Pierre-Moinot de Niort reçoit l'auteur Hubert Klimko le jeudi 19 novembre 2026.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux parties conviennent que la CAN communiquera autour de cette rencontre, participera à hauteur de 900,47€ à cette prestation et prendra en charge les frais de restauration de la soirée. Par ailleurs, la CAN adhèrera, comme chaque année, à l'association Littératures Européennes Cognac (coût de l'adhésion : 30€).

L'association Littératures Européennes de Cognac, pour sa part, organise et prend en charge la venue de l'auteur Hubert Klimko, d'un ou une interprète et d'un modérateur ou d'une modératrice, pour une rencontre d'1h30 maximum et fournit à la Médiathèque les supports de communication créés pour le Prix des Lecteurs et l'édition 2026 du festival.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat avec l'association Littératures Européennes Cognac ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à la signer ainsi que tout autre document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Catherine ROUSSILLON

Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».